

Embarquement dans une vedette d'excursion à Port-Tudy, sur l'île de Groix, le 4 août.

Le magazine
du Nord
17/10/20



LES ÎLES BRETONNES VEULENT RÉGULER LES GRANDES MARÉES HUMAINES.

Maires et professionnels du tourisme de localités qui ont connu des pics de fréquentation cet été réfléchissent à mettre en place des jauges. Une manière de préserver les équilibres écologiques.

Texte Pierre HARDY

FAUT-IL LIMITER LE NOMBRE DE TOURISTES SUR LES ÎLES BRETONNES ? La question, qui pouvait sembler saugrenue il y a encore quelques mois, alors que les îles se préparaient à vivre une saison compliquée, se pose aujourd'hui avec insistance. Elle était au menu du dernier conseil d'administration de l'Association des îles du Ponant, qui a réuni les élus de quinze îles de la Manche et de l'Atlantique, mi-septembre, à Ouessant (Finistère). Anne Gallo, la vice-présidente de la région Bretagne, chargée du tourisme et du patrimoine, a également été saisie du dilemme en marge d'une visite sur l'île de Bréhat, dans les Côtes-d'Armor, le 31 août. Une augmentation de 10,22 % à Ouessant et Molène, + 17,90 % à Sein, + 6,65 % à Groix... Cet été, la fréquentation des îles bretonnes – déjà très importante – a augmenté quasiment partout, selon les chiffres de la région. Il n'y a guère qu'à Belle-Île, dans le Morbihan, où elle est en légère baisse (- 2,05 %). « La saison a démarré très vite, très fort, note Vincent Corre, chargé de développement touristique à Côtes-d'Armor Destination. Dès que les gens ont pu se déplacer, ils se sont rués sur les îles, qui ne sont pas toutes adaptées à une telle affluence. » L'île de Bréhat, entre 350 et 400 habitants à l'année, a accueilli plus de 350 000 visiteurs en deux mois, avec des pointes à plus de 5 000 par jour. « La journée, c'était le Mont-Saint-Michel et le soir, c'était Ibiza », soupire Stephan Morlevat, président de l'office de tourisme. À Hoëdic, au large du golfe du Morbihan, la distribution d'eau a même été interrompue pendant un après-midi, mi-juillet, pour éviter que les stocks ne s'épuisent. Et l'état de la dune littorale, sur laquelle court un sentier très emprunté, commence à inquiéter. Les élus insulaires déplorent aussi la montée des incivilités et des tensions entre habitants, résidents secondaires et touristes. « Mais il faut faire la part des choses, estime

Stephan Morlevat. En juin, on avait fait zéro. Économiquement, l'été nous a sauvés. » À Bréhat, où le tourisme représente 70 % de l'économie locale, les commerçants vont pouvoir « passer l'hiver ». Mais personne, assure le président de l'office de tourisme, ne souhaite revivre les désagréments de l'été. « Le problème, c'est que je ne peux pas interdire aux gens de venir », explique Philippe Le Fur, maire de Houat. D'autant que la liaison entre les îles et le continent est de plus en plus assurée par des compagnies privées, attirées par le développement du tourisme insulaire et sur lesquelles les élus n'ont aucune prise. Dans le Morbihan, à la pleine saison, une dizaine de navettes débarquent quotidiennement sur l'île de Houat. Une seule navigue toute l'année. Et les maires ne peuvent pas non plus empêcher les plaisanciers de jeter l'ancre au plus près des plages. Dans ce contexte, l'Association des îles du Ponant place une partie de ses espoirs dans une proposition de loi déposée au Sénat en juillet 2019. Le texte vise à accorder aux maires le pouvoir de réguler « l'hyper-fréquentation » dans leur commune. Comme à Dubrovnik, en Croatie, où la barre a été fixée à 4 000 touristes sur une même tranche horaire. « À Versailles, vous avez un certain nombre de personnes qui peuvent visiter la galerie des Glaces en même temps, argumente l'ancien sénateur de la Somme Jérôme Bignon, à l'origine du texte. De la même manière, il doit y avoir une jauge pour que tout le monde puisse profiter des lieux naturels, tout en les protégeant. » Adopté au Sénat, à l'unanimité, en novembre 2019, le texte dort aujourd'hui dans les tiroirs de l'Assemblée nationale. « Nous allons proposer au gouvernement de la réactiver », assure Denis Bredin, le directeur de l'Association des îles du Ponant, qui se dit « totalement pour » cette proposition. « Limiter le nombre de touristes, ça fait partie de la réflexion », confirme Stephan Morlevat. Sur les quelques îles où le transfert des vacanciers est encore assuré, pour l'essentiel, par des compagnies ayant une délégation de service public, il est d'ailleurs déjà possible de le faire. Comme à Groix, dans le Morbihan : « Aujourd'hui, on est à huit bateaux par jour. S'il faut en supprimer un, on sollicitera la région », affirme le maire, Dominique Yvon. Mais l'équation n'est pas toujours aussi simple. Et, si des quotas sont bien envisagés pour éviter les pics d'affluence, les îles cherchent d'abord le moyen de réguler la fréquentation sur le long terme. « Le but du jeu, ce ne serait pas forcément qu'il y ait moins de monde sur l'année, mais qu'on arrive à le répartir plus équitablement », estime Dominique Siche, conseiller municipal à Bréhat et capitaine de l'Eulalie, un vieux gréement qui organise des sorties en mer autour de l'île. « Vous venez ici en mars, vous êtes tout seul », renchérit Stephan Morlevat. À Ouessant, les élus des quinze îles membres de l'Association des îles du Ponant ont réaffirmé la nécessité de faire bouger les choses. « S'il y a une chose sur laquelle on est quasiment tous d'accord, c'est qu'il faut arriver à réduire la dépendance de nos îles au tourisme », affirme Denis Palluel, maire de l'île finistérienne et président de l'association. « Il y a d'ailleurs une vraie évolution : de plus en plus de gens viennent s'installer sur les îles pour y travailler ». À Groix (Morbihan), l'édile jure même que, parmi ceux qui sont venus passer le confinement, certains ne sont toujours pas repartis. (M)